Image not found or type unknown

Litige sur héritage fait en 2005

Par **lolita_old**, le **12/10/2007** à **16:43**

suite à la non signature d'un des réservataires en 2005, et qui à ce jour, souhaite signée la répartition faite en 2005, le notaire veut établir la même répartition et veut refaire signer tous les réservataires ; bien sur il va faire
repayer ce nouveau papier (500 euros), en a t-il le droit ?
merci d'avance de votre réponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés